

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

## SEANCE DU 09 juin 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
MENEHIN Gaël  
IMMER Alain  
GUINDT Philippe

SIVEC Jean  
DEBAILLEUL Delphine  
OGER Isabelle  
THILL Céline

VALANCE Bénédicte  
VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme  
WALLERICH Alain  
PEREIRA Julien  
REUTER Olivier

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe  
donne pouvoir à M. MENEHIN Gaël

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 731 Acquisition d'un broyeur de végétaux

**Considérant** la délibération n°2023-699 ;

**Vu** le devis n° 2110014295 de la société JABOT du 31/05/2023 pour un montant de 5 414,40€ T.T.C.

**Considérant** les augmentations tarifaires et le nouveau devis n° 230608 de la société BOILEAU du 08/06/2023 pour un montant de 2 850,00€ T.T.C.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Charge Monsieur le Maire à remplir et signer tous les documents nécessaires à une demande de subvention auprès du département de la Moselle, suivant le plan de financement suivant : 50% à la charge de la commune soit 1 187,50€ H.T. et 50% par subvention du département de la Moselle soit 1 187,50€ H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à passer commande auprès de la société BOILEAU, à signer le devis de 2 850,00€ T.T.C (2375,00€ H.T.)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 juin 2023

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/06/2023  
Le Maire,


